

Edition 2025



Qu'est-ce que le SMiB ?

Le Syndicat Mixte des Bassins Èvre - Thau - St Denis - Robinets - Haie d'Alot (SMiB) exerce les compétences de la **Gestion des Milieux Aquatiques**. Sur le territoire, la compétence prévention des inondations a été conservée par les collectivités. Le SMiB mène des travaux de restauration des cours d'eau et zones humides, de lutte contre la pollution, de protection et gestion des eaux superficielles et souterraines. Pour cela le syndicat **accompagne individuellement et collectivement les agriculteurs** dans leurs évolutions de pratiques, à la plantation de haies bocagères et à la création de mares ou zones tampons.

SOMMAIRE

p.2 //

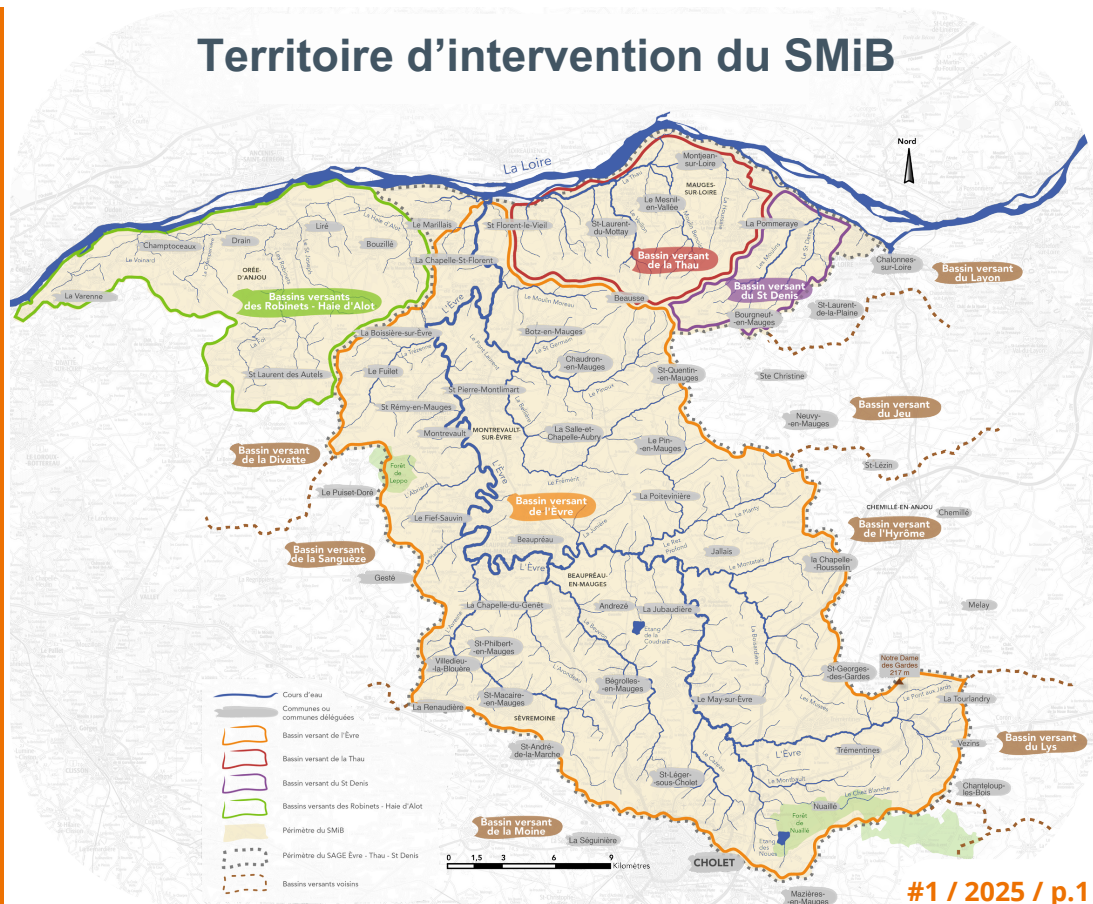
- Accompagnement aux évolutions de pratiques
- Le saviez vous ?
- Le bocage : un atout pour l'agriculture
- Accompagnement à la plantation

p.3 //

- Restauration de mares
- Gestion quantitative

p.4 //

- Témoignage
- Calendrier



ACCOMPAGNEMENT AUX EVOLUTIONS DE PRATIQUES

Le SMiB accompagne techniquement et financièrement les agriculteurs qui souhaitent mettre en place des pratiques bénéfiques à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques :

Des **journées techniques** sont organisées au cours de l'année, en partenariat avec les structures agricoles. Ces journées sont des temps de partage d'informations techniques et d'échanges entre agriculteurs.

Des **diagnostics individuels** sont proposés, afin de prendre connaissance de votre exploitation et de vos attentes pour vous accompagner au mieux.

Des **MAEC** sont ouvertes pour permettre aux agriculteurs de percevoir une aide financière en contrepartie d'un engagement dans un cahier des charges.



LE BOCAGE : UN ATOUT POUR L'AGRICULTURE

Le saviez vous ?



Les prairies occupent quasiment la moitié de la surface agricole sur le territoire du SMiB.

Elles ont de multiples atouts pour préserver la qualité de l'eau (filtration et dégradation des nutriments, réduction de l'érosion et du ruissellement, utilisation d'intrants limitée...)

Le maintien des prairies et de l'élevage associé est essentiel pour préserver les milieux aquatiques, ainsi que les paysages.

La haie bocagère joue un rôle important en agriculture. Elle favorise la **fertilité des sols**, préserve de l'érosion et peut **améliorer les rendements** agricoles. Elle contribue à l'infiltration de l'eau dans le sol et la restitue en période estivale. La haie contribue également au maintien de la biodiversité, qui permettent de stabiliser les populations des ravageurs par les auxiliaires.



ACCOMPAGNEMENT À LA PLANTATION

Depuis la saison 2016-2017 le SMiB porte des projets de plantation de haies sur son territoire, il construit les dossiers de demandes de subventions auprès des différents financeurs (Département, Région, Agence de l'eau, DRAAF...). Jusqu'à 2022, le SMiB faisait appel à des prestataires pour la plantation de haies.

Depuis 2023, le SMiB s'occupe de tout : montage financier, dossier technique, commande de plants et fournitures, suivi des plantations.

Il anime, coordonne le développement et la gestion durable du bocage sur son territoire en mettant en place des animations et des journées techniques sur le bocage et l'agriculture.

Si vous souhaitez être accompagné pour la gestion et la plantation de haie bocagère et d'agroforesterie : **Téléchargez le formulaire plantation sur notre site internet.**



15 mares créées ou restaurées / an par le SMiB

RESTAURATION DE MARES

En parallèle des travaux de restauration de cours d'eau, le SMiB engage des actions en faveur de la restauration des mares et des zones tampons depuis 2021.

Il s'agit généralement de travaux forestiers (élagage, recépage...), de travaux de curage voire de terrassements des berges en pentes douces. Ces travaux sont réalisés en septembre / octobre lorsque les sols sont portants.

Des inventaires faune/flore sont réalisés avant et après travaux afin de mesurer l'efficacité des travaux.

Le SMiB restaure principalement des **mares en zones rurales d'une surface inférieure à 350 m²**. Dans le cadre d'un programme pluriannuel, le **SMiB peut prendre en charge la totalité des travaux** de restauration des mares. Ces travaux sont financés par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



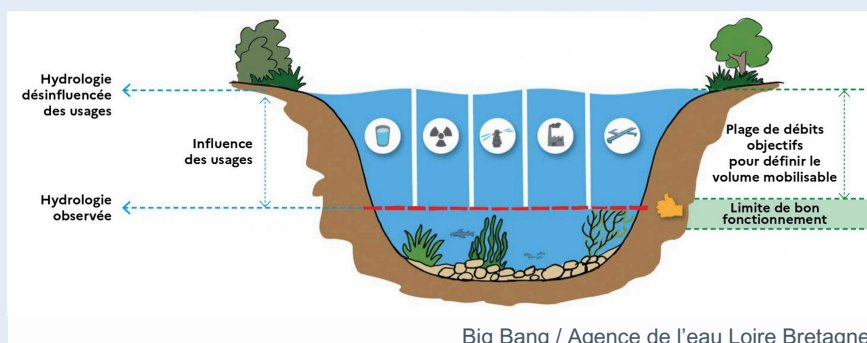
Les mares sont de petits milieux fragiles qu'il faut préserver car elles participent à l'amélioration de la qualité de l'eau, jouent un rôle tampon et favorisent la biodiversité. De plus, elles peuvent être utiles comme zone d'abreuvement.

Pour les années à venir, le SMiB envisage de restaurer de nombreuses mares en zones agricoles (surface inférieure à 350 m²) donc n'hésitez pas à contacter le SMiB pour un projet ou des conseils.

GESTION QUANTITATIVE

Une étude intitulée "Hydrologie, Milieux, Usages, Climat" (HMUC), portée par le SMiB, est actuellement en cours sur le territoire du SAGE Èvre-Thau-St Denis.

Les études HMUC consistent en un **état des lieux de la ressource en eau** d'un territoire. Elles permettent de confronter les besoins des milieux naturels et des différents usages aux impacts du changement climatique, afin de définir des débits cibles et des volumes prélevables.



Ces études sont réalisées à l'échelle nationale, avec des guides et protocoles spécifiques qui assurent la cohérence entre les différents territoires, tout en s'adaptant aux spécificités des territoires. Sur le bassin Loire-Bretagne, près de 85 % du territoire est déjà engagé dans une étude HMUC (en projet, en cours ou finalisé).

Ce diagnostic initial constitue l'une des premières étapes du **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau**. Il permettra, à terme, d'identifier les problématiques spécifiques du territoire. Grâce à une concertation, un plan d'action sera élaboré pour répondre aux enjeux locaux. Ce processus conduit à un **engagement collectif des différents usagers du territoire** (eau potable, agriculture, industries, navigation, production d'énergie, pêche, loisirs, etc.), afin de garantir, à long terme, **un équilibre entre les besoins et les ressources disponibles**. Cela tout en préservant le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques, en anticipant les effets du changement climatique et en mettant en place des mesures d'adaptation.

CALENDRIER

Témoignage



SMiB

Chrystelle et Jean-Michel LEBRUN installés depuis 1997 au GAEC du petit Vernon (Beaupréau-en-Mauges), gèrent une ferme de vaches laitières en agriculture biologique. Le SMiB les a déjà accompagnés sur la restauration de mares. Ils ont continué cette année avec de la plantation de haies. Chrystelle : *“Nous avons toujours souhaité travailler avec la nature. Les haies bocagères sont des barrières naturelles offrant de nombreux avantages : clôturer les pâturages, fournir de l’ombrage aux animaux, limiter le vent, conserver la biodiversité. Nous avons planté 900 m de haies cette année.”*

15 Mai - Date limite pour la déclaration PAC, pensez aux MAEC !

Journées techniques :

Mauges-sur-Loire - Mai 2025 - Bilan mi-saison : gestion de l'eau sur les fermes maraîchères

Bouzillé - Juin 2025 - Raisonner la fertilisation dans mon verger sans engrais de synthèse

Beaupréau-en-Mauges - Juin 2025 - H2O bus, le numérique au service de l'agroécologie

Juillet 2025 - Sécuriser son système herbager face au changement climatique

Mauges-sur-Loire - Été 2025 - Arboriculture : échanges autour des pratiques agricoles permettant la réduction de l'usage des intrants et des économies d'eau

Mauges-sur-Loire - Septembre 2025 - Robustesse hydrologique des fermes : cultures pérennes, prairie, maraîchage

May-sur-Èvre - Octobre 2025 - Tendre vers le maraîchage de conservation des sols

16 et 17 octobre ainsi que le 6 novembre 2025 - Réfléchir, concevoir et préparer de A à Z son projet en agroforesterie sur sa ferme

Orée d'Anjou - Automne 2025 - Les arbres fourragers, le bois litière produits par les haies

Automne 2025 - Restaurations des arbres têtards. Organisation de démonstration

Automne 2025 - Atelier technique à destination des conducteurs d'engins pour monter en compétences sur la coupe durable des haies

Mauges-sur-Loire - Automne/Hiver 2025 - Maintenir la production d'un verger en économisant la ressource en eau

Crédits photo : SMiB, D.DROUET



**Une question, un projet ...
contactez nous !**

Tél. 02 41 71 76 83

Courriel : contact@evrethausaintdenis.fr

Site Internet : www.evrethausaintdenis.fr



PARTENAIRES FINANCIERS

